

Cabinet du maire et du comité exécutif

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Programme triennal d'immobilisations 2016-2018, volet arrondissements Une hausse de 23% des investissements permettant à tous les arrondissements d'améliorer les services de proximité offerts aux Montréalais

Montréal, le 21 octobre 2015 – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du comité exécutif, M. Pierre Desrochers, annoncent que dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2018 de la Ville de Montréal, les investissements totaux dédiés aux dix-neuf arrondissements de la Ville seront de 1 142 M\$.

Ainsi, le montant alloué aux investissements des arrondissements pour le PTI 2016-2018 s'élève à 459,4 M\$. Cela constitue une hausse de 23 % par rapport au PTI précédent qui était de 374 M\$. Par ailleurs, les budgets corporatifs en appui aux projets et programmes des arrondissements sont de 682,2 M\$, totalisant ainsi les investissements dédiés aux arrondissements à 1 141,6 M\$ en incluant le volet agglomération de l'arrondissement Ville-Marie.

« Comme dans le PTI 2015-2017, les sommes consacrées aux arrondissements dans le PTI 2016-2018 se situent bien au-dessus de ce qu'elles étaient par le passé. Les investissements dédiés aux arrondissements se chiffrent à 459 M \$, soit 85 M\$ de plus qu'au PTI précédent, et 147 M\$ de plus que le PTI 2014-2016. Dans le cadre des budgets corporatifs, 682 M\$ sont prévus pour les programmes de nature locale afin d'accompagner les arrondissements. Une augmentation de 175% par rapport au PTI 2014-2016, qui était de 248 M\$. Les investissements propres aux arrondissements totalisent donc 1 142M\$. C'est une somme considérable, qui reflète notre conviction que les arrondissements ont un rôle important à jouer, un rôle basé sur la proximité et la grande connaissance des besoins de leurs citoyens » a déclaré le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

Parmi les investissements qui seront réalisés dans le cadre du PTI municipal de 682,2 M\$ destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement, soulignons les investissements suivants :

•	Programme de réfection du réseau routier local :	180 M\$
•	Projet des cours de services :	155,7 M\$
•	Programme des arénas :	77,3 M\$
•	Programme complémentaire de planage-revêtement :	45 M\$
•	Plan de la forêt urbaine – PAC et remplacement des frênes :	36 M\$
•	Programme de rénovation, agrandissement, construction de bibliothèques:	35,5 M\$
•	Programme de maintien des infrastructures routières :	30 M\$
•	Programme de remplacement de véhicules (portion arrondissement) :	22,1 M\$
•	Projets de construction – équipements aquatiques sportifs :	16,2 M\$
•	Programme de mise aux normes – équipements aquatiques :	14 M\$
•	Programme de réfection des terrains de balle :	13 M\$
•	Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs	
	à vocation supralocale :	10 M\$

Par ailleurs, voici les faits saillants quant aux investissements réalisés dans les dix-neuf arrondissements de la Ville de Montréal dans le cadre du PTI 2016-2018 :

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

- 7.2 M\$ dans le programme de réfection routière, dont 2 M\$ en 2016.
- Le programme de protection des bâtiments prévoit des investissements de 5 M\$ et celui de protection des bâtiments sportifs prévoit un montant de 4,1 M\$.
- 3,2 M\$ est prévu dans un programme d'aménagement des parcs.
- 2 M \$ pour le programme de remplacement de véhicules.

ANJOU

- 6,3 M\$ dans le programme de protection des bâtiments, dont 2,3 M\$ en 2016.
- 4,6 M\$ dans le programme de réfection routière et des infrastructures.
- Le programme de réaménagement de parcs prévoit des investissements de 3,1 M\$.
- Une place des spectacles sera aménagée dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, pour 0,5 M\$

CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

- 7,4 M\$ pour le programme de réfection routière.
- 2,5 M\$ pour le programme de réfection de bâtiments.
- 4.5 M\$ pour les projets et programmes d'aménagement des parcs.
- 3,3 M\$ dans le programme de remplacement de véhicules.
- 30,4 M\$ pour le projet de requalification urbaine du secteur Namur-Jean-Talon Ouest à proximité de la station de métro Namur.

LACHINE

- 2 M\$ en 2016 dans l'aménagement des parcs de l'arrondissement pour un total de 4.4 M\$ sur trois ans.
- 3,9 M\$ pour la réfection de pavages et trottoirs.
- 1,8 M\$ en programme de protection des bâtiments.

LASALLE

- 6,0 M\$ dans le programme de réfection de parcs et piscines.
- 4,6 M\$ dans le programme de réfection des bâtiments, dont 1 M\$ pour l'agrandissement de la bibliothèque « Octogone » en 2018.
- 3 M\$ dans le programme de réfection routière.
- 1,8 M\$ dans le programme de remplacement de véhicules.

L'ILE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

- 4,1 M\$ dans le programme des parcs de l'arrondissement, dont 2 M\$ en 2018 pour la piscine intérieure de L'Île-Bizard et 1,5 M\$ en 2017 pour le revêtement synthétique d'un terrain de soccer.
- 2,1 M\$ prévu dans le programme de réfection routière.
- 1,3 M\$ dans le programme de réfection des bâtiments.
- 21,8 M\$ sur un projet de 100 M\$ pour le remplacement du pont Jacques-Bizard.

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

- 13,6 M\$ pour le programme de protection des bâtiments, notamment 2,9 M\$ pour l'aménagement du centre HOMA.
- 3,8 M\$ pour le programme de réaménagement de remplacement des véhicules.
- 3,7 M\$ pour le programme de réaménagement des parcs, dont 1,6 M\$ pour l'année 2016.
- 3 M\$ pour le programme de réfection routière.
- 15 M\$ pour un projet de 50 M\$ pour les travaux de prolongement de Souligny et l'Assomption et nouvel accès au port.

MONTRÉAL-NORD

- 7,6 M\$ pour la réfection des rues locales.
- 8,4 M\$ pour la mise en valeur du territoire.
- 3,8 M\$ pour le programme de protection des bâtiments sportifs et 2,3 M\$ pour le programme de protection des bâtiments administratifs.

OUTREMONT

- Le programme d'amélioration des aires de jeux prévoit un investissement de 3 M\$.
- 2,8 M\$ dans le programme de protection des immeubles, dont 1,6 M\$ en 2016.
- 1,2 M\$ dans le programme de réfection routière.
- 74,5 M\$ prévus pour la poursuite du projet Campus Outremont et ses abords.

PIERREFONDS-ROXBORO

- 7,8 M\$ dans le programme de réaménagement de parcs anciens, dont 2,8 M\$ en 2016.
- 3,4 M\$ pour le programme de réfection routière.
- 3 M\$ pour la construction d'une nouvelle bibliothèque.
- 2,9 M\$ pour le programme de protection des bâtiments administratifs.

PLATEAU-MONT-ROYAL

- 5,1 M\$ dans les travaux d'infrastructures routières, dont 3,3 M\$ dans le programme de réaménagement des infrastructures et 1,8 M\$ dans la réfection routière.
- 2,9 M\$ pour le programme de réaménagement des parcs.
- 2.1 M\$ pour le programme de remplacement des équipements motorisés.

- 2 M\$ pour le programme de protection des bâtiments.
- 3,8 M\$ pour la période triennale dans la revitalisation du secteur Saint-Viateur Est.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

- 14,1 M\$ dans le programme d'aménagement et de réaménagement de parcs et terrains de jeu.
- 11,5 M\$ dans le programme de protection et le développement des bâtiments communautaires, dont 5,3 M\$ dédiés à la Maison de la culture de Rivière-des-Prairies et 4,4 M\$ pour la réfection des centres de loisirs et communautaires.
- 9,8 M\$ dans le programme de réfection routière, dont 3,1 M\$ en 2016.
- 8,3 M\$ pour la reconstruction du boulevard Maurice-Duplessis, entre le boulevard Rivière-des-Prairies et le boulevard Armand-Chaput dans le cadre de l'aménagement de la gare du train de l'Est à Rivière-des-Prairies.
- 4,5 M\$ pour le réaménagement de la rue Sherbrooke Est, entre la 40e Avenue et la rue Réal Benoît.

ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

- 6,4 M\$ pour le programme de réaménagement de parcs anciens.
- 5,1 M\$ pour le programme de réfection routière, soit 1,7 M\$ par année
- 4,5 M\$ pour le programme d'amélioration des installations sportives extérieures.
- 25,8 M\$ pour des travaux de remplacement des infrastructures souterraines et d'aménagement de la Plaza St-Hubert.

SAINT-LAURENT

- 14,2 M\$ pour le programme de protection des bâtiments notamment l'Aréna Raymond Bourque (1,2 M\$), la bibliothèque du vieux St-Laurent (3,2 M\$), le chalet et la piscine du parc Hartenstein (4,8 M\$) ainsi que le centre des loisirs (1,8 M\$).
- 8,9 M\$ pour les travaux d'infrastructures routières, dont 5,4 M\$ pour la réfection routière et 3,5 M\$ pour le mobilier d'éclairage.
- 7 M\$ dans le plan directeur de développement notamment dans les secteurs du Bois-Franc, de Challenger Ouest, d'Édouard-Laurin et de Philippe-Laheurte.
- 3,2 M\$ dans le programme de réaménagement des parcs.

SAINT-LÉONARD

- 8.1 M\$ dans les infrastructures routières, dont 2,4 M\$ pour l'année 2016.
- 12,9 M\$ dans le programme de protection des centres de loisirs, communautaires et administratifs.
- 2,2 M\$ pour le programme d'amélioration des aires de jeux.

SUD-OUEST

• 6,4 M\$ dans le programme de réfection routière.

- 4,5 M\$ dans le programme de protection des bâtiments.
- 3,5 M\$ dans le programme de réaménagement des parcs anciens.
- 2,4 M\$ pour le programme de remplacement des véhicules, soit 0,8 M\$ par année.
- 46,5 M\$ pour des travaux d'aménagement du domaine public de d'espaces verts dans le secteur Griffintown.
- 26 M\$ dans la réhabilitation du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles avec la construction d'un écran d'étanchéité pour contenir les hydrocarbures et les eaux souterraines de même qu'une usine de traitement.

VERDUN

- 11,3 M\$ pour le remplacement du système de réfrigération et la reconstruction de l'auditorium de Verdun
- 9,5 M\$ pour le programme de réfection routière, dont 3,4 M\$ en 2016.
- 2,5 M\$ pour la construction d'un centre aquatique.
- 1,4 M\$ dans le programme de réaménagement de parcs et de places publiques.

VILLE-MARIE

- 58,3 M\$ pour la mise en œuvre des Programmes particuliers d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares (44,5 M\$) et du Quartier latin (13,8 M\$).
- 10,5 M\$ pour le programme de réaménagement des parcs anciens.
- 5,8 M\$ pour l'aménagement du domaine public dans le Quartier chinois.
- 4,2 M\$ dans le programme de réfection routière.
- 3,6 M\$ pour le programme d'installation de toilettes publiques autonettoyantes.

VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION

- 8,8 M\$ dans le programme de réfection routière, donc 3 M\$ pour l'année 2016.
- 5,8 M\$ dans le programme de protection des bâtiments.
- 4,3 M\$ dans le programme de réaménagement des parcs.
- 29,2 M\$ pour l'aménagement d'un parc au complexe environnemental de Saint-Michel afin d'en ouvrir une partie à la population en 2017, à l'occasion du 375^e de Montréal.

L'ensemble des documents relatifs au Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 sont disponibles sur le site web de la Ville de Montréal, accessible via le lien suivant : www.ville.montreal.qc.ca.

-30-

Source:

Catherine Maurice, attachée de presse

Cabinet du maire et du comité exécutif, 514 346-7598

Renseignements:

Gonzalo Nunez, relationniste

Service des communications, 514 868-1127